

PRÉSTATIONS PROPOSÉES

HONORAIRES TTC

	Copropriété	Association syndicale
▶ Gestion courante incluse dans le forfait annuel (Selon configuration, équipements collectifs, personnel de l'immeuble...)	À partir de 182 €, sur devis Forfait minimum de 2 000 €	À partir de 168 €, sur devis Forfait minimum de 180 €
▶ Vacation horaire		
• Heures ouvrables	112 €	
• hors heures ouvrables	156 €	
▶ Prestation individuelle : état daté	380 €	
▶ Location de salle chez le syndic	GRATUIT	
▶ Le suivi administratif et comptable des travaux votés en assemblée générale (à titre indicatif avec un minimum de 150 €)	De 0 € à 15 000€ : 5% HT du montant HT des travaux De 15 001 € à 50 000€ : 4% HT du montant HT des travaux Au-delà de 50 001 € : 3% HT du montant HT des travaux	

